

Audition publique

La levée des brevets relatifs aux vaccins contre la Covid-19

En laissant entrevoir une sortie de crise grâce à l'immunité collective, le développement rapide de vaccins contre la Covid-19 a constitué en 2020 une source d'espoir pour l'ensemble de la population mondiale. Cependant, en raison de capacités de production limitées et de verrous juridiques, certains pays peinent à obtenir des vaccins pour leur population. L'Inde et l'Afrique du Sud ont saisi l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'une demande de suspension temporaire des droits de propriété intellectuelle relative aux vaccins contre la Covid-19 en octobre dernier, demande récemment soutenue par le président des États-Unis. Les impacts qu'aurait une telle décision sur la production mondiale de vaccins, mais aussi sur l'innovation médicale, ne font néanmoins pas consensus parmi les différents acteurs du domaine.

organisée par



Jean-François Eliaou
Député



Gérard Leseul
Député



Sonia de La Provôté
Sénatrice, vice-présidente
de l'Office



Florence Lassarade
Sénatrice

présidée par



Ronan Le Gleut
Sénateur

Jeudi 17 juin 2021 à 10 heures

en visioconférence

Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet de l'Assemblée nationale puis disponible en vidéo à la demande. Les internautes pourront soumettre leurs questions en ligne en se connectant sur la plateforme de gestion des questions à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone portable. Certaines questions pourront ainsi être posées aux participants.

La levée des brevets relatifs aux vaccins contre la Covid-19
organisée par MM. Jean-François Eliaou et Gérard Leseul, députés,
et Mmes Florence Lassarade et Sonia de La Provôté, sénatrices
présidée par M. Ronan Le Gleut, sénateur

PROGRAMME

10h – Ouverture par Ronan Le Gleut, sénateur

10h15 – Les enjeux sanitaires, économiques et juridiques liés à une éventuelle levée des brevets relatifs aux vaccins contre la Covid-19 dans le monde

- **M. Antony Taubman**, directeur de la division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence de l'Organisation Mondiale du Commerce
- **M. Hiddo Houben**, chef de mission adjoint à la représentation de l'Union Européenne auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce
- **M. Pierre Cunéo**, membre de la task force vaccins rattachée à la Ministre déléguée à l'industrie
- **Dr Mathieu Guerriaud**, maître de conférences en droit pharmaceutique et de la santé, pharmacovigilance et iatrogénie à l'Université de Bourgogne Franche-Comté
- **M. Jean-Christophe Rolland**, président de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI)
- **M. Philippe Lamoureux**, directeur général du syndicat « Les Entreprises du médicament (LEEM) »
- **Dr Richard Benarous**, ancien directeur du département maladies infectieuses de l'Institut Cochin, à l'initiative de la pétition « La séquence du virus responsable de la pandémie Covid-19 est un bien public mondial, les vaccins qui en sont issus doivent l'être aussi ! »
- **Dr Samira Guennif**, maître de conférences en économie industrielle à l'Université Paris 13

Débat et questions des internautes

12h15 – Synthèse par Ronan Le Gleut, sénateur